REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Direction de l'hydraulique de la wilaya de Sétif

Nif :425006000019013 /tel :036.00.46.01 /fax : 036.00.48.20

AVIS D' ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentielle N°5/247du 16-09-2015 complété de portante réglementation des marchés publics ,le directeur de la direction de l'hydraulique de la wilaya de Sétif informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu a l'avis d'appel d'offres national restreint n°26/2026 paru dans le .

Journal « ElSAHIFA« en date 27/09/2026 en arabe et dans le journal (El Hayet El Arabia) en date 27/09/2026 en français pour l'attribution provisoire relatif a l'opération suivante :

réhabilitation de réseau d'AEP du (03) centres urbains à travers la Wilaya (w.setif).

Et le projet suivant :

Lot 01 : rénovation de réseau d'AEP du centre commune Ain Azel .
Lot 02 : réhabilitation de réseau d'AEP du centre commune Ain Abessa.
Lot 03 : réhabilitation de réseau d'AEP du centre Resfa et OuledBousselema commune Resfa .

Entreprise	Nif	Mentant proposé	Mentant corrigé ttc	Délai de réalisation	Observation
Lot 01 : rénovation de réseau d'AEP du centre commune Ain Azel .ZOUAGRI HASSAN.	188055300049160	28.831.500.00 DA	28.831.500.00 DA	12 MOIS	MOINS DISANT
Lot 02 : réhabilitation de réseau d'AEP du centre commune Ain Abessa.BELHOUAS IMAD.	19919430011819801900	18.063.605.00 DA	18.063.605.00 DA	05 MOIS	MOINS DISANT
Lot 03 : réhabilitation de réseau d'AEP du centre Resfa et OuledBousselema commune Resfa .BOUSBIA BRAHIM DJAFAR .	182390101121372	13.577.067.00 DA	13.362.867.00 DA	04 MOIS	MOINS DISANT

En application de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16-09-2015 incluant réglementation des marchés publics pour les autres soumissionnaires le service contractant invite ceux qui sont intéressées de se rapprocher de la direction de l'hydraulique au plus tard (03) jours a compter du 1 er jour de la publication de l'attribution provisoire a prendre connaissance détaillés de l'évaluation de leurs offres .

Il est possible pour tous les soumissionnaires qui ont des contestations a l'égard du présent choix de présenter leurs recours auprès du comité des marchés publics de la wilaya de Sétif a une duré ne dépassant pas les (10) jours a compter de la 1 er parution de ce présent avis on application du décret présidentiel exécutif n° 15/247 du 16-09-2015.

ANEP 2616036312 DzWatch 04/11/2026